

2025\_15D

**DELIBERATION DU  
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024**

Le sept avril deux mil vingt-cinq, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Dominique CHAUVIN, Maire  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-185 976.80 €		-53 451.46 €		D R - €	-239 428.26 €
FONCT	532 616.17 €	106 976.80	142 576.26 €			568 215.63 €

Le résultat d'investissement cumulé est de -239 428.26 € 001 DI  
Le résultat de fonctionnement cumulé est de 568 215.63

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024</b>	568 215.63 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	239 428.26 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	328 787.37 €
Total affecté au c/ 1068 :	239 428.26 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

a minima h34

Fait à NOZEROY  
Le 7 avril 2025

Le Maire **D. CHAUVIN**  
Cachet et signature

Le secrétaire **M. BINETRU**

Délibéré par le conseil municipal  
Le 7 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 8  
Présents : 8  
Suffrages exprimés : 8  
Abs : 0 Pour : 8 Contre : 0

Date de la convocation : 01.04.2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 11.04.2025

